

Formulaire n° ACE (révisé le 24 juillet 2012)
Exclusion liée à l'accréditation et à la certification

LE PRÉSENT AVENANT MODIFIE L'ASSURANCE OFFERTE EN VERTU DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.

Il est entendu et convenu par la présente que la Partie II – Exclusions de la police, est modifiée par l'ajout de ce qui suit :

Fondé sur, résultant directement ou indirectement, ou attribuable de toute manière à, en tout ou en partie, toute perte à la suite de l'accréditation, de la certification ou de la normalisation de membres par l'assuré désigné.

EXEMPLE